

Département de Seine et Marne

Commune de Varreddes

Compte rendu de la séance du 22 décembre 2015

L'an deux mille quinze et le vingt deux décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué à la date du 16 décembre 2015, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MENIL Jean-Pierre, Maire.

Etaient présents : Monsieur MENIL Jean-Pierre, Monsieur SCAL Christian, Madame CARTIER Isabelle, Monsieur THERRAULT Georges, Madame DAOUST Michèle, Madame VALET Christine, Monsieur BALEMBOIS Philippe, Madame CAMUS Valérie, Madame MILO Zahra, Monsieur DENIS Sébastien, Mademoiselle DE SOUSA SILVA Joana, Monsieur SAULNIER Ludovic, Madame DOS SANTOS Carole, Monsieur VANDEVOORDE Maurice-Olivier

Pouvoirs :

Monsieur MESSANT Francis qui a donné pouvoir à Monsieur MENIL Jean-Pierre
Monsieur MALANDAIN Denis qui a donné pouvoir à Madame CARTIER Isabelle

Absents : Madame DIMITROPOULOS Marie-José, Monsieur WAWER Philippe,
Monsieur BLAISON Laurent

Secrétaire de séance : Carole DOS SANTOS

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité

1) Création d'un poste administratif

Monsieur le Maire rend compte au conseil municipal de ses démarches afin de pourvoir au remplacement de la secrétaire qui a démissionné. Il précise que son souhait est de recruter une personne qui connaisse déjà le travail car faute de temps, il n'est pas possible de former quelqu'un.

Il a rencontré, avec des adjoints, plusieurs personnes, dont deux qui habitent la commune mais qui n'ont pas souhaité donner suite et a retenu une personne qui travaille actuellement dans une autre commune à temps non-complet et souhaite obtenir un poste à temps complet.

Compte-tenu du délai de préavis, elle ne pourra être embauchée que début mars, sauf si le maire de sa collectivité la libère plus tôt. Cependant, elle accepte pendant les mois de janvier et février, d'effectuer des heures en complément de celles qu'elle effectue, dans le respect de la durée légale du temps de travail.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer :

~ un poste d'adjoint administratif territorial de 2ème classe, non titulaire, d'une durée hebdomadaire de 7.5 heures, du 1er janvier au 1er mars 2016, pour un accroissement temporaire d'activité.

~ un poste d'adjoint administratif territorial de 2ème classe, à temps complet, à compter du 1er février 2016.

2) Affaires diverses

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'Institut Médico Educatif d'AULNOY qui accueille une élève domiciliée à Varreddes et sollicite une aide financière pour un projet de transfert.

Le conseil municipal, par 14 voix pour et 2 abstentions, refuse de participer.

Monsieur le Maire indique que la Mairie de Paris, service des canaux, va procéder à l'abattage de peupliers sur la rive droite du canal, à l'amont du pont de la Maladrerie, puis à la plantation de tilleuls à l'automne prochain.

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Monsieur CORDONNIER qui fait part de son départ en retraite. Il le remercie pour les nombreux travaux qu'il a réalisés pour la commune.

Monsieur SCAL donne un compte-rendu de la dernière commission des travaux et circulation (reflexion sur le stationnement rue du Bourreau et Petite Rue, matérialisation d'un cheminement piétons sur le parking de la salle polyvalente)

Madame CARTIER indique que des agendas ont été réalisés et qu'ils seront distribués avec "Le Raveton" du mois de janvier 2016. A partir de ce numéro, ce dernier aura une nouvelle couverture.

Séance levée à 21 heures 10